



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3053

Texte de la question

MORT D'UN "SUPPORTER"

M. le président. La parole est à M. Christophe Caresche, pour le groupe socialiste.

M. Christophe Caresche. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

M. Alain Néri. Et de la montée de la violence !

M. Christophe Caresche. Je tiens à mon tour à revenir sur le drame qui s'est produit jeudi soir, à la sortie du parc des Princes.

En entendant la réponse du ministre à la précédente question sur ce sujet, je me disais qu'il n'avait sans doute pas pris la mesure exacte de ce qui s'était passé ce soir-là. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Un homme est mort et un autre a été gravement blessé, et nous le regrettons tous. Cependant, ces événements se sont produits parce qu'auparavant il y avait eu volonté de poursuivre un supporter au motif qu'il était juif et de lyncher un policier parce qu'il était noir.

La question, monsieur le ministre, n'est donc pas de savoir dans quelles conditions le spectacle va pouvoir continuer (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*, ni de calmer la colère des supporters qui ont perdu l'un des leurs,...

M. Lucien Degauchy et Mme Claude Greff. C'est indécent !

M. Christophe Caresche. ...mais de dire que nous n'acceptons plus de tels actes racistes, antisémites et violents, qui ont été trop longtemps tolérés. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Voilà ce que nous vous demandons aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - "Frêche !" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Ce ne sont pas des sanctions pour plus tard que nous attendons, mais des sanctions pour tout de suite !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Frêche !

M. le président. Je vous en prie !

M. Christophe Caresche. À cet égard, il est incompréhensible, monsieur le ministre, que vous ayez accepté de recevoir dans votre bureau, samedi dernier, des représentants de clubs de supporters qui, pour certains d'entre eux, sont frappés d'interdiction de stade et que vous ayez décidé de leur confier la gestion d'une partie de la billetterie du Parc des Princes.

M. Guy Geoffroy, M. François Grosdidier et M. Lucien Degauchy. Vos propos sont scandaleux !

M. Claude Goasguen et M. Guy Teissier. Que fait le maire de Paris ?

M. Christophe Caresche. Nous savons, monsieur le ministre, que certaines de ces associations ne se sont jamais clairement engagées dans le combat contre le racisme et l'antisémitisme. Certaines de ces associations ont même refusé de signer le code de bonne conduite que nous leur avons proposé dans le cadre du contrat local de sécurité. Et, depuis jeudi dernier, je n'ai pas entendu qu'elles aient condamné les actes de violence des supporters.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. le président. Merci, monsieur Caresche.

M. Christophe Caresche. Monsieur le président, laissez-moi aller jusqu'au bout. (*Vives protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Monsieur Caresche, le règlement est le même pour tous. Veuillez poser votre question !

M. Christophe Caresche. Nous demandons à M. le ministre de l'intérieur (*Claquements de pupitres sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*)...

M. le président. Monsieur Caresche, posez votre question !

M. Christophe Caresche. Je demande à M. le ministre de l'intérieur d'appliquer la loi que nous avons votée, qui permet de dissoudre les clubs de supporters qui ont des comportements antirépublicains. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Le règlement est le même pour tous, monsieur Caresche.

La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur Caresche, je suis désolé qu'un homme comme vous pose une question telle que celle-ci. J'ai en effet le regret de vous rappeler que vous êtes adjoint au maire d'une municipalité qui subventionne le Paris-Saint-Germain depuis des années,...

M. Bernard Roman. Et alors ?

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. ...municipalité qui est représentée au conseil d'administration de ce club. Vous ne manquez pas d'aplomb que de me demander des comptes sur le fonctionnement d'une équipe que vous financez et que vous codirigez ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Je suis ministre de l'intérieur, responsable de la sécurité dans la rue, je ne siège pas au conseil d'administration du Paris-Saint-Germain.

Si vous considérez que ce club et les associations de supporters qui y sont liées ne méritent plus vos subventions, tirez-en toutes les conclusions, comme un certain nombre d'élus vous le demandent, et coupez-leur les subventions. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Pour le reste, je trouve invraisemblable que l'on puisse procéder à l'amalgame s'agissant d'associations de supporters. Pour ma part, je ne fais pas l'amalgame, monsieur Caresche, entre l'immense majorité des supporters dans un stade de 46 000 places et quelques dizaines d'individus racistes.

M. François Hollande. On connaît les associations !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. D'ailleurs, vous connaissez le PSG comme moi, vous savez parfaitement que les supporters à problème font partie des groupes de fait dits des " indépendants ".

Mme Martine David. Ce ne sont pas eux que la ville de Paris subventionne alors !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Les supporters du PSG - club qui a le droit d'exister - sont, eux aussi, victimes de ces quelques individus racistes dont nous allons débarrasser le stade. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous ne devriez pas en profiter pour engager une polémique politicienne et vous feriez mieux de vous interroger davantage sur le bilan de la municipalité parisienne que sur le bilan du ministère de l'intérieur. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Mme Martine David. Le ministre de l'intérieur est bien nerveux !

Données clés

Auteur : [M. Christophe Caresche](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3053

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 novembre 2006